

Le
Quotidien
vendredi 11 janvier 2008
www.lequotidien.lu

Le Pays

100 millions pour le SIDOR

Les installations du syndicat intercommunal pour la destruction des ordures (SIDOR) ont besoin d'une cure de jouvence.

Lire en page 12



100 millions aux ordures

L'usine d'incinération du SIDOR, à Leudelange, a besoin d'un nouveau souffle.

Créé en 1971, le syndicat intercommunal pour la destruction des ordures (SIDOR) regroupe les 36 communes des cantons de Luxembourg, d'Esch et de Capellen.

L'usine d'incinération de Leudelange a été mise en service en 1976 et un troisième four y a été installé en 1985. Il s'agit maintenant de renouveler ces installations. La nouvelle structure aura une capacité de 150 000 tonnes et va coûter près d'une centaine de millions d'euros. Si le gouvernement lui donne son feu vert, la participation de l'État dans l'aménagement des nouvelles infrastructures s'élèvera à 25 millions. La future usine fournira de l'électricité et approvisionnera un réseau de chauffage urbain.

Lire en page 12



Photo : alain rischard

Les déchets des habitants des deux tiers du pays sont traités sur ce site.

12 L'HISTOIRE DU JOUR

vendredi 11 janvier 2008 **Le Quotidien**



Le SIDOR est victime du poids des ans et les installations de cette usine d'incinération de Leudelange doivent être modernisées.

100 millions pour les poubelles

Le syndicat intercommunal pour la destruction des ordures (SIDOR) a vu le jour en 1971. L'usine d'incinération de Leudelage a été mise en service en 1976. Elle doit être modernisée.

Les déchets des deux tiers des habitants du pays se consomment dans les fours du SIDOR qui sont capables d'en avaler 147 000 tonnes par an. Mais à la longue, la fatigue se fait sentir et une partie des installations va être renouvelée.

De notre journaliste
Jacques Paturet

Tout un ensemble de circonstances fait que le SIDOR était mûr à point pour tourner une page. Il y a d'abord l'âge de ses fours, les deux plus anciens datent de 1976 et ils peuvent traiter 8 tonnes par heure. Ce qui est loin de suffire puisqu'en 1985 est mise en service une troisième unité dont la capacité est égale aux deux autres.

Deux incidents majeurs vont perturber l'activité de l'usine. Le premier a lieu en juillet 1986 quand le feu se déclare dans la fosse des déchets. L'incendie endommage la toi-

ture du hall, détruit les ponts roulants. Les flammes s'en prennent ensuite aux équipements électriques et de régulation des trois fours et attaquent le cinquième étage du bâtiment administratif. L'usine restera fermée pendant près de trois mois. Dix années plus tard, un nouvel incident se produit au niveau des installations d'épuration des fumées. Un des trois catalyseurs est détruit et Leudelage ferme ses portes pendant deux mois.

Electricité et chauffage en plus

Malgré des efforts constants d'amélioration technique à tous les niveaux, l'usine d'incinération est devenue obsolète. S'y ajoute le fait que le contrat passé avec la société exploitante SOLUCOM est arrivé à expiration.

En mars 2005, après une soumission publique publiée dans le Jour-

nal officiel européen, le SIDOR avait demandé une offre détaillée à trois sociétés. La SOTEC GmbH de Sarrebruck a été retenue comme étant économiquement la plus avantageuse. Le contrat a été conclu pour une durée de vingt ans. En tant qu'entrepreneur et gestionnaire général, SOTEC a été chargé de la conception et de la construction avec mise en exploitation des nouvelles infrastructures.

La demande de modernisation des installations a été introduite en octobre dernier.

L'usine aura une capacité de 150 000 tonnes. Ses fours, à 850°C, continueront à alimenter des turbines destinées à fournir de l'électricité. Mais l'usine produira en plus de la chaleur destinée au chauffage urbain. Une partie de ce réseau est d'ailleurs déjà en voie de construction, avançant à grands pas sur la route d'Esch, à Gasperich, à hauteur de la Cloche d'Or. Aucun calendrier

n'a été avancé pour la construction de la nouvelle centrale d'incinération. Il est en revanche acquis que les anciennes parties seront ensuite soit démontées, soit intégrées dans

le nouveau complexe dont la facture frôle la barre des 100 millions. Si le gouvernement lui donne son feu vert, l'Etat participera au financement à raison de 25 millions.

Une progression modérée

115 557 tonnes de déchets ont été incinérés au SIDOR, en 1997. Dix ans plus tard, en 2006, ce volume est passé à 129 297 tonnes. Le tri sélectif (verre, papier et différents emballages) a permis d'endiguer cette croissance. Il ne l'a pas stoppée pour autant. Si la quantité globale de déchets continue à augmenter, c'est en raison de la croissance économique du pays et d'une évolution générale de la population. Traitant les déchets qui provien-

nent de 300 000 habitants, le SIDOR a effectué en 2001 une analyse des déchets ultimes sur base du contenu des camions-collecteurs à l'arrivée à l'usine.

Par habitant et par an, le volume était de 262 kg alors que les analyses nationales pour 1992-1994 portaient sur 245 kg. En 2004/2005, ce volume (papier, plastique, verre, matériaux inertes, déchets électroniques, métaux, déchets organiques, textiles...) était de 260 kg.

Trois syndicats, un but

L'élimination des déchets ménagers fait partie d'un plan géographique bien structuré.

Trois syndicats intercommunaux se partagent la gestion et l'élimination des déchets en provenance des ménages.

- Le SIDOR a été fondé en 1971. Il regroupe les localités des cantons de Luxembourg, d'Esch-sur-Alzette et de Capellen, soit 36 communes. Son installation d'incinération est à Leudelange. Elle est équipée de trois fours qui ont une capacité théorique de 147 000 tonnes par an. Deux fours datent de 1976 et le troisième de 1985. La majeure partie des équipements d'épuration de fumée datent de moins de 10 ans. Un renouvellement partiel des installations s'impose à un moment où le contrat avec la société exploitante arrive à terme.

- Le SIDEC a vu le jour une année plus tard. Son site se trouve à Die-

kirch-Friedhof. Il recueille les déchets de la région de Diekirch, Ettelbruck et Colmar-Berg, soit 57 communes. Diverses améliorations techniques ont été apportées sur ce site dont l'exploitation, selon divers paramètres, peut se poursuivre dans une fourchette comprise entre 2012 et 2020.

- Le SIGRE a été fondé en 1974. Sa décharge est au Muertendall sur le territoire des communes de Betzdorf et de Grevenmacher. Ce syndicat assure la collecte, l'évacuation et l'élimination des ordures ménagères et industrielles provenant de la région de Grevenmacher, Remich et Echternach. Il regroupe 25 communes. Son exploitation est prévue jusqu'en 2010. Deux phases d'extension sont programmées afin que sa capacité suffise jusqu'en 2060.